

Code
1960

Durée
8
jours

Tarif Inter*
6 890 €
HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- A DISTANCE, PARIS :
9 Sep. au 19 déc. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Responsables fiscaux et comptables
- Toute personne évoluant vers ce poste

PRÉ-REQUIS

Pratique de la fiscalité d'entreprise

LES POINTS FORTS

Nos parcours sont composés de formations cohérentes et complémentaires dispensées par des experts et praticiens d'entreprise pour découvrir, approfondir et valider savoir-faire et compétences. Nous vous accompagnons dès le début en veillant à ce que les objectifs du parcours soient en adéquation avec vos attentes puis tout au long de votre formation avec des échanges personnalisés.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- Le parcours fera l'objet d'une évaluation des compétences donnant lieu à la délivrance d'un certificat Lefebvre-Dalloz.
- A l'issue du parcours, une évaluation écrite d'une durée de 3h30 est réalisée afin de valider

Objectifs pédagogiques

- Sécuriser le traitement des principales obligations déclaratives de l'entreprise en matière fiscale
- Accroître sa faculté d'appréciation de l'exposition de l'entreprise aux risques fiscaux
- Mettre en place des procédures de contrôle ou de correction des erreurs décelées

Programme de la formation

Audit des déclarations fiscales de l'entreprise (2 jours)
Voir le module Réduire

Réviser la liasse fiscale et la détermination du résultat fiscal soumis à l'IS

Contrôler la correcte application des retraitements extra-comptables majeurs aboutissant à la détermination du résultat fiscal (état 2058A)

- Les corrections liées aux régimes d'imposition ou d'exonération des produits : portefeuille titres (distribution de dividendes, frais d'acquisition, résultat de cession) - contrats en devises (gains et pertes latents)
- Les retraitements de charges non ou partiellement déductibles : déductibilité des charges (revue des comptes, limitation des charges financières, abandons de créances et aides intragroupe...) - contrôle des bases d'amortissement - déductibilité des provisions
- Le régime des plus ou moins-values
- Cas pratique : identifier le régime fiscal applicable à différentes opérations

Valider le calcul de l'IS et de la contribution sociale sur les bénéficiaires

- Le traitement du report en avant des déficits
- L'option pour le report en arrière des déficits
- Cas pratique : imputer des déficits antérieurs sur un bénéfice fiscal pour calculer l'IS et la contribution sociale sur les bénéficiaires

Vérifier le suivi des régimes spéciaux

- Le régime de faveur des fusions (état de suivi des sursis et reports)
- L'intégration fiscale (états 2058FC, 2058 A bis et B bis, 2058ER)
- Cas pratique : identifier les conséquences fiscales de la cession d'immobilisations (amortissable et non amortissable) acquises par fusion en régime de faveur

Examiner les déclarations de TVA pour rechercher les erreurs fréquemment commises

Contrôler la TVA collectée

- La TVA collectée sur chiffre d'affaires : contrôles généraux (justifications des exonérations, de l'application de taux réduits...) - opérations exceptionnelles et lien direct
- La TVA collectée sur autres opérations (débours non taxables)
- Les opérations internationales et la TVA : exportations et livraisons intracommunautaires, triangulaires, prestations de services rendues à des clients non établis en France
- Les cas d'autoliquidation : acquisitions intracommunautaires, achats de prestations de services auprès d'un fournisseur étranger...
- Autodiagnostic : comment sont gérées et suivies les options en matière de TVA dans l'entreprise ?

Auditer la TVA déductible

- Les vérifications applicables à tous les redevables : conditions formelles de déductibilité - principe du lien direct avec les opérations imposables - respect des conditions de délai - traitement des TVA étrangères - TVA liée à des opérations non taxables
- Le cas particulier des assujettis ou redevables partiels
- Les régularisations de TVA
- Quiz : identifier les dépenses ouvrant droit à récupération de la TVA

Réaliser les contrôles usuels

Définir les contrôles à mener

- Le rapprochement du chiffre d'affaires déclaré en IS et en TVA
- Le rapprochement des déclarations CA3 et des états récapitulatifs TVA et des enquêtes statistiques (EMEBI)
- L'analyse des soldes de comptes, etc.
- Autodiagnostic : quels contrôles sont menés périodiquement au sein de votre entreprise ?

Traiter les irrégularités décelées

- La modification des process
 - La correction des déclarations
 - Partage d'expériences : avantages et inconvénients des systèmes de contrôles internes mis en place dans l'entreprise
- Cartographie des risques fiscaux en IS (1 jour)
Voir le module Réduire

Évaluer précisément les risques fiscaux encourus (droits en principal, intérêts, pénalités)

Maîtriser les délais de reprise et de réclamation

- Délai de reprise de l'administration en IS et intangibilité du bilan d'ouverture du premier exercice non prescrit
- Délais de réclamation général et spécial
- Quiz : valider ou infirmer la possibilité pour l'administration fiscale d'effectuer une rectification dans différents cas de figure

Chiffrer un risque fiscal

- Distinction des risques en base et des risques en droits
- Redressement définitif ou différence temporaire
- Intérêts de retard et pénalités éventuelles
- Cas pratique : imputer un déficit, calculer un redressement en base, en droits et les intérêts de retard



Identifier les risques fiscaux qui pèsent sur l'entreprise à partir de l'étude des comptes de bilan

Analyser les risques liés aux actifs

- Application des règles comptables actifs corporels : décomposition - amortissement - frais d'acquisition, de développement - divergences entre comptes IFRS, comptabilité sociale et fiscalité
- Actifs incorporels : identification de ces actifs - fonds commercial (règles applicables en matière d'amortissement et de dépréciation) - cas des flux de redevances
- Stocks : valorisation - risques liés aux provisions
- Quiz : valider ou infirmer des propositions sur les actifs corporels et incorporels

Examiner les risques liés aux actifs et passifs financiers, et aux produits et charges financiers

- Suivi du régime fiscal des titres de participation et des autres titres du portefeuille
- Dispositifs anti-abus applicables en cas de cession de titres de participations
- Traitement fiscal des flux de dividendes, y compris dans un contexte international
- Compliance avec les dispositifs restrictifs de déductibilité des intérêts d'emprunt
- Cas pratique : calculer la quote-part de frais et charges du régime des sociétés mères dans différents cas de figure
- Cas pratique : combiner le régime de sous-capitalisation et le dispositif ATAD 1 pour déterminer les charges financières déductibles

Examiner les sujets fréquemment soulevés par l'administration en cas de contrôle fiscal des produits et charges comptabilisés

Contrôler les risques relatifs aux produits et charges d'exploitation

- Formalisme
- Problématiques de rattachement
- Quiz 1/2 : valider ou infirmer des propositions sur le régime fiscal des produits et des charges d'exploitation

Evaluer les risques liés aux provisions pour risques et charges

- Provisions liées aux charges de personnel
- Provisions statistiques ou forfaitaires
- Quiz 2/2 : préciser le régime fiscal de diverses provisions pour risques et charges

Cartographie des risques TVA (1 jour)

Voir le module Réduire

Analyser les redressements potentiels pour chiffrer les risques

Elaborer un questionnaire pour identifier les risques

- La grille d'analyse permettant d'obtenir les informations au sein de l'entreprise
- Le listing de la documentation à récupérer
- L'analyse des réponses et mise en place de contrôles
- Brainstorming : réflexions autour des questionnaires type remis par l'administration au cours des contrôle fiscaux



Distinguer les redressements avec/sans conséquences financières

- Les critères de distinction
- Les cas d'application de pénalités et d'intérêts de retard

- Quiz : identifier parmi une liste de redressements ceux qui génèrent des conséquences financières

Répercuter l'incidence d'un redressement sur ses partenaires commerciaux

- Les redressements concernés : exonération appliquée à tort, taux erroné, TVA facturée à tort
- La procédure à respecter

- Synthèse : refacturer un partenaire commercial ou annuler la TVA facturée à tort

Identifier les mécanismes qui donnent fréquemment naissance à des erreurs techniques en matière de TVA collectée

Examiner le traitement TVA appliqué à certaines opérations spécifiques

- Les échanges et double vente
- Les réductions de prix
- Les indemnités et subventions
- Les débours
- Les opérations immobilières : locations, livraisons à soi-même d'immeubles ou de travaux

- Partage d'expériences : quels sont les types de rectification les plus fréquemment constatés lors de contrôles fiscaux ?

Vérifier la correcte application des règles TVA aux opérations internationales

- Les exportations et livraisons intracommunautaires : preuve de l'expédition ou du transfert hors de France
- La nouvelle autoliquidation généralisée à l'importation
- Les opérations triangulaires et le filet de sécurité
- Les nouvelles exigences liées aux «quick fixes»
- La TVA facturée à tort à un client étranger
- Les achats en franchise
- Les prestations de services rendues à un client étranger et la preuve de la qualité d'assujetti
- Les conséquences d'un défaut d'autoliquidation
- La souscription de déclarations spécifiques (ex-DEB (état récapitulatif TVA), DES) et la tenue de registres

- Autodiagnostic : les contrôles mis en place dans l'entreprise sont-ils suffisants ?

S'assurer de la conformité aux règles TVA des taux appliqués et du respect des exigences formelles

- Les opérations complexes
- Les mentions obligatoires sur les factures et la réforme de la facturation électronique
- La piste d'audit fiable et le chemin de révision
- Le traitement des impayés

- Brainstorming : doit-on ou non (et à quel taux) soumettre à la TVA les refacturations aux filiales de contrats négociés par la holding (assurance groupe, locations de locaux nus...) ?

Recenser les risques d'erreurs liées à la récupération de la TVA

Examiner les risques de remise en cause du droit à déduction

- La TVA facturée à tort par le fournisseur ou le prestataire
- L'affectation erronée d'une dépense à un secteur d'activité
- Les conséquences de la perception de produits financiers
- La perception de produits financiers et la gestion des filiales (récupération de la TVA dans les opérations d'acquisition et de restructurations)
- Focus sur la taxe sur les salaires dans les sociétés holdings

- Synthèse : faire le point sur les exclusions du droit à déduction

Evaluer les risques liés au décalage dans le temps

- Le paiement tardif de la TVA
 - L'anticipation du droit à déduction

 - Cas pratique : calculer les intérêts de retard dus en cas d'anticipation du droit à déduction
- Transactions intragroupe : sécuriser et défendre leur traitement fiscal (1 jour)
Voir le module Réduire

Déterminer le prix des transactions courantes intragroupe (ventes, prestations de services)

- La notion de prix de marché
- La détermination du prix de revient : comment ventiler un coût
- La marge : doit-on ou non en facturer ? Comment la déterminer ?
- La preuve du caractère normal ou anormal de la transaction
- Le recours à des structures dédiées
- L'impact de l'existence d'un groupe intégré sur les transactions courantes
- Les règles applicables aux dispositifs hybrides
- Le cas des transactions courantes avec des filiales étrangères

- Partage d'expériences : quelles sont les difficultés pratiques rencontrées ?

Définir la redevance « groupe »

- Comment la calculer ? Qu'y inclure ?
- Son articulation avec d'autres facturations de services

Surveiller les opérations intragroupe portant sur des immobilisations et sur des titres

- Le principe de cession des immobilisations à la valeur vénale
- L'identification d'un transfert d'actif
- Les conséquences d'une vente à prix majoré ou minoré
- La preuve du caractère normal du prix de cession
- Les éléments de complexité liés à la cession de titres de sociétés translucides

- Illustration : quelques chefs de redressement courants dans le cadre des contrôles fiscaux

Sécuriser les opérations de financement intragroupe

- La détermination du taux d'intérêt
- Le régime des cautions
- Les contraintes liées aux différents dispositifs restrictifs de déductibilité des charges financières

Identifier les conséquences fiscales des opérations de renflouement d'une société du groupe, intégrée ou non

- Le recours aux abandons de créances et subventions (directes et indirectes) et le traitement des clauses de retour à meilleure fortune
- Le traitement des renonciations à recettes
- La recapitalisation
- Le coup d'accordéon et la qualification de la plus ou moins-value
- Le traitement fiscal des provisions et dépréciations (sur titres, sur créances, pour risques)

- Brainstorming : une provision pour dépréciation de créances peut-elle être non déductible par assimilation à un abandon de créance à caractère financier ?



Examiner les flux financiers liés aux conventions d'intégration fiscale

- La répartition de l'impôt dans le groupe : les solutions en présence
- L'indemnisation d'une filiale déficitaire en cas de sortie du groupe
- La répartition des suppléments d'impôts générés par le groupe
- Partage d'expériences : quelles sont les pratiques retenues dans les groupes ?

Cartographie des risques : mise en pratique (1 jour)

Voir le module Réduire

Justifier le recours à la cartographie des risques

Intégrer les gains attendus d'une cartographie des risques

- Identification des demandeurs d'une cartographie
- Inscription de la cartographie dans le processus de management des risques
- Notions de risques et de cartographie
- Partage d'expériences : quelles sont les clés du succès d'une cartographie ? quels sont les écueils à éviter ?

Délimiter les risques à retenir

- Environnement des risques internes : gouvernance, actifs, production
- Pluralité des risques externes
- Brainstorming : identifier les risques à retenir en créant un nuage de mots

Choisir le mode de protection adapté aux risques identifiés

- Processus de management des risques
- Plan de continuité d'activité
- Référentiels de gestion des risques
- Étude de cas : analyser les ressources documentaires présentées

S'approprier la méthodologie de la cartographie des risques

Identifier les risques

- Méthode pas-à-pas d'identification
- Approches et techniques de mise en oeuvre
- Processus clés et organisation sur le périmètre
- Cas pratique : identifier les principaux risques en appliquant 2 méthodes différentes

Analyser les risques propres à l'entreprise et leur gravité

- Etude de la criticité d'un risque
- Formalisation des risques évalués
- Cas pratique : créer une échelle des risques

Décrypter les dispositifs de maîtrise ou de traitement des risques adaptés

- Recensement des éléments de maîtrise des risques
- Cotation de l'efficacité des éléments susvisés
- Cas pratique : proposer des moyens de maîtrise sur la base des principaux risques identifiés

Mettre en place une cartographie des risques adaptée

Formaliser la cartographie des risques

- Hiérarchie des risques



- Recours aux représentations usuelles
- Représentations thématiques ou ciblées

- Cas pratique : positionner les risques et l'efficacité des éléments de maîtrise associés dans une matrice

Élaborer un plan de gestion des risques

- Différentes stratégies de gestion des risques
 - Formalisation du plan d'actions et les fiches de risques
 - Mise en place d'un système de gestion et de suivi des risques

 - Atelier "Élaborer un plan de gestion des risques" :
 - Cas pratique : dresser un plan d'action adapté aux risques résiduels identifiés
 - Quiz : les étapes méthodologiques de la cartographie des risques
- Contrôler les paramètres des ERP pour minimiser les risques fiscaux (1 jour)
Voir le module Réduire

Contrôler et sécuriser le paramétrage de la TVA dans l'ERP

- Les vérifications à conduire périodiquement : contrôle des taux, des cas de TVA non récupérable ou d'autoliquidation
- Le traitement des règles de territorialité :
 - les conséquences des ERP qui fonctionnent sur une base « ship to » / « ship from »
 - les adaptations nécessaires pour une application correcte des règles
- Les preuves à conserver pour justifier des exonérations
- Les « pop-up » à créer pour une meilleure utilisation par les collaborateurs
- Les cas d'option bloquante à envisager

- Cas pratique : élaborer un questionnaire d'audit du paramétrage de la TVA

Tester la fiabilité de l'ERP pour la souscription des nouvelles obligations déclaratives (ex-DEB)

- La traduction correcte des flux dans l'enquête statistique EMEBI et l'état fiscal récapitulatif TVA
- Les algorithmes fiscaux à mettre en œuvre au sein de l'ERP afin d'automatiser et de sécuriser ces déclarations

Vérifier la correcte génération par l'ERP des mentions obligatoires sur les factures

- Les mentions obligatoires invariables ou variables : comment les traiter
- Les limites de l'automatisation des mentions obligatoires

- Illustration : check-list des données élémentaires et des traitements à archiver par flux fiscalement sensibles

S'assurer de l'existence d'une piste d'audit fiable pour la déduction de la TVA

- La piste d'audit dans l'ERP
- La documentation de cette piste d'audit et son volet informatique
- La cartographie des applications informatiques impliquées dans le processus de facturation et les paramètres impactés
- La production des tables de codification des données et les paramètres utilisés
- Les modalités de stockage et d'archivage
- La liste des anomalies et les processus de correction des erreurs de paramétrage

- Partage d'expériences : les éléments à fournir au vérificateur en cas de contrôle

Sécuriser le traitement des documents dématérialisés

- L'exigence d'authenticité et d'intégrité des données dématérialisées
- Les règles d'archivage et de restitution des documents dématérialisés

Identifier les données indispensables pour satisfaire les obligations en matière de prix de transfert (CBCR), FEC et

CFCI

- Les extractions de données à prévoir pour la déclaration annuelle des prix de transfert et le Country by Country reporting
- Les tests de conformité à mener sur le Fichier des Écritures Comptables (FEC)
- Les obligations de présentation et d'archivage des données à respecter en cas de Contrôle Fiscal des Comptabilités Informatisées (CFCI)
- Cas pratique : identifier les algorithmes de gestion nécessaires au CBCR

Maîtriser les clés d'une démarche d'audit fiscal des systèmes d'information

- La méthodologie d'audit à privilégier en fonction de son ERP
- La phase de rédaction des cartographies par flux fiscalement sensibles
- La rédaction du plan d'action

Cartographier les aspects informatiques de la piste d'audit fiable

- Identifier les contraintes documentaires de l'ERP liées à la piste d'audit fiable
- Rédiger la documentation informatique inhérente à la réforme de la piste d'audit fiable

Estimer les sanctions encourues

- Les sanctions applicables
- Les irrégularités informatiques qui créent des redressements en base d'imposition (TVA, IS, CET...)
- Cas pratique de synthèse : rédiger et mettre en œuvre un questionnaire d'audit portant sur des flux gérés par l'ERP

Compliance Prix de transfert pour PME et ETI (1 jour)

Voir le module Réduire

Evaluer le risque effectif en matière de prix de transfert

- Prix de transfert : le risque de la double imposition et le principe de pleine concurrence
- Pour les administrations fiscales : documentation prix de transfert, déclarations, contrôle fiscal
- Pour les entreprises : du risque fiscal au risque financier et opérationnel
- Auto-diagnostic : évaluer le niveau d'exposition au risque et de contrôle sur ces risques par votre groupe ou votre entreprise

S'appropriier les grands axes de l'analyse prix de transfert

- L'analyse fonctionnelle : fonctions, risques, actifs
- Les méthodes de détermination prix de transfert
- Superposition dans le cadre de l'entreprise : centre de coûts, centre de recettes, centres d'investissement
- Déterminer une méthode ou un prix de transfert sur la base de la pratique financière et comptable de l'entreprise
- Tester les prix de transfert : du prix aux profits, les comparables
- Cas pratique : s'assurer de l'adéquation entre la méthode de prix de transfert retenue et les informations tirées du compte de résultat de l'entreprise

Prendre en compte les aspects particuliers de certaines transactions et leurs impacts sur le choix de la méthode de prix de transfert à retenir

- Production et sous-traitance de production
- Prestations de services à faible et haute valeur ajoutée
- Management fees et centres de service partagés
- Incorporels (marques, savoir-faire, brevets, etc.)

Elaborer la documentation prix de transfert et la déclaration prix de transfert 2257-D

- Objectifs : bien établir les faits pertinents pour l'administration fiscale



- Les différentes composantes d'une documentation prix de transfert
 - standard
 - Comment gérer de manière efficace la question des comparables
 - La réconciliation des comptes et des transactions inter-compagnie
 - La réconciliation de la documentation et du formulaire simplifié
-
- Application pratique : examiner la déclaration 2257-SD case à case

Appliquer les concepts par une mise en situation – débriefing de synthèse

- Simulation : défendre ou attaquer la politique de prix de transfert d'une entreprise en examinant les éléments mis à disposition : documentation prix de transfert, analyse de comparables et analyse fonctionnelle
- L'évaluation est la garantie de la qualité et de l'efficacité du transfert de compétences durant le parcours. En présentiel ou distanciel, en synchrone ou asynchrone, pendant ou à l'issue du parcours, la réussite de l'évaluation donnera lieu à un certificat « Lefebvre Dalloz ».

Parmi nos formateurs



Rémi Gouyet

Avocat associé

Avocat Associé de la société d'avocats E-TAX, spécialiste des techniques informatiques, Professeur associé à la faculté de droit de Dijon. Après un doctorat en droit privé et fiscalité et un diplôme en science politique, il a enseigné à l'Université avant d'intégrer le Cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats en tant qu'avocat associé. Il est titulaire de la mention de spécialisation en droit fiscal et droit douanier et possède une expertise de près de 17 ans en droit privé et en fiscalité et il intervient en tant que formateur depuis plus de 10 ans dans le domaine de la fiscalité.



Gwenaël Gauthier

Avocat spécialisé en TVA, Cabinet Vatiris,

Titulaire d'un DESS de Droit des Affaires et de Fiscalité (Paris II), elle a exercé de 1991 à 2010 au sein du département TVA de CMS Francis Lefebvre Avocats. Co-auteur de « La gestion de la TVA » (Éditions Francis Lefebvre), elle a rédigé différents articles pour des revues professionnelles et anime des formations sur des problèmes complexes en TVA.



Philippe Paumier

Conseil Indépendant

Philippe Paumier, diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et du CERDI, est un conseil indépendant en matière de Prix de Transfert. Il intervient sur les aspects stratégiques, tactiques mais également opérationnels des flux intra-groupe.

Fort d'une longue expérience au sein de grands groupes internationaux (20 ans) et d'une forte exposition internationale, Philippe PAUMIER fonde la Société Vector TP en 2019 pour conseiller les sociétés sur les différents processus prix de transfert (politique, gouvernance, exécution et documentation) et développer des approches pragmatiques, proportionnées aux enjeux de ses clients. Philippe est également un intervenant régulier dans des forums internationaux Prix de Transfert.

